



INSTRUCTIONS SUR LETTRES DE CHANGE A REGLER

Le 19 février 2025

1538 25221

VOUS ETES EN O.P.T.E.R. - OPTION 1***Vous refusez le paiement d'un ou plusieurs effets.****Complétez les zones "Motifs et montants des refus" puis indiquer le montant total à payer et le montant total à refuser, l'ensemble formant le total du relevé.**Ensuite datez, signez et retournez ce feuillet à l'adresse indiquée ci-contre avant la date limite.*

CREDIT LYONNAIS

IMMEUBLE FUKUOKA
ROND POINT DE FUKUOKA
33300 BORDEAUX

N° DE RELEVÉ	DATE DE REGLEMENT	DESIGNATION DU TIRE
19420601	26.02.2025	M JEAN PIERRE GEVREY

PARTIE A COMPLETER PAR LE TIRE	DATE LIMITE DE RETOUR (si nécessaire)	25.02.2025
--------------------------------	---------------------------------------	------------

Tous les montants du relevé sont exprimés dans l'unité monétaire de tenue compte en : euro

SAUF INSTRUCTIONS CONTRAIRES LES EFFETS SUIVANTS SERONT PAYES

MOTIFS ET MONTANTS DES REFUS	CODE	N° ORDRE	(1)	(2)	MONTANT	NOM DU TIRE PORTE SUR L'EFFET			CODE ETS présentateur
BON A PAYER POUR EUR REFUS POUR EUR		000001			299,56	M JEAN PIERRE GEVREY			30087
	CODE	N° DE RELEVÉ			TOTAL DU RELEVÉ	BANQUE	INDICATIF	N° DE COMPTE A DEBITER	
		19420601			299,56	30002	01538	0000071044B	
						UNITE MONETAIRE DE TENUE DE COMPTE euro			

Conformément à la convention O.P.T.E.R, veuillez appliquer les instructions spécifiques ci-dessus

Date

Signature

(1) : Monnaie d'origine de l'effet (EUR = euro - FRF = franc français - NEANT = non renseigné)

(2) : Code acceptation (B = billet à ordre - A = accepté - NEANT = non accepté)

MOTIFS DE REFUS DE PAIEMENT	
13 Créance non identifiable 19 Créance cédée à une autre banque 39 Ne régle que les effets acceptés 70 Tirage contesté 71 Déjà réglé 72 Code acceptation erroné	73 Montant contesté 74 Date d'échéance contestée 75 Demande de prorogation 76 Réclamation tardive 90 Paiement partiel

MTRO1B01 - MTRO1B19